

Avis public

Sommet économique régional
Consultation publique

REPORT DE LA DATE LIMITE POUR LA REMISE DES MÉMOIRES AU 2 AVRIL 2015

La région aura jusqu'au 2 avril 2015 pour transmettre des mémoires au bureau de projet du Sommet économique régional. Le report de la date limite du 20 mars au 2 avril a été décidé en réponse aux demandes du milieu.

Les mémoires seront analysés selon les trois thématiques suivantes afin d'en dégager des champs d'intervention stratégiques pour les 10 prochaines années :

- Renforcer les conditions de succès;
- Consolider et accroître les secteurs structurants;
- Développer de nouveaux piliers.

Pour transmettre son mémoire, il suffit de l'acheminer au bureau du Sommet par courriel au **sommeteconomiqueregional2015@mamrot.gouv.qc.ca** ou par courrier au 227, rue Racine Est, bureau RC.03, Chicoutimi (Québec), G7H 7B4.

D'ici le 24 avril 2015, les groupes intéressés peuvent aussi organiser une rencontre sectorielle afin de partager leur réflexion sur les thématiques de consultation. Selon leur disponibilité, des représentants du bureau de projet du Sommet pourraient y assister sur invitation.

Entre le 7 et le 24 avril 2015, des rencontres seront organisées sur les différents territoires de MRC et de la Ville de Saguenay, selon un horaire qui sera mis en ligne prochainement. Celles-ci offriront à ceux qui ont déposé un mémoire l'occasion d'en présenter les idées maîtresses auprès de leur milieu.

Un guide pour la rédaction d'un mémoire et plus de détails sont disponibles en ligne au : **www.mamrot.gouv.qc.ca/sommet-economique-regional-2015/presentation/**. Suivez les actualités du Sommet sur Twitter au @SommetEcono2015 et sur Facebook.

Québec 